

# La lettre des Elus Communistes et Républicains du Conseil Régional de Basse-Normandie



## Il faut se donner les moyens financiers d'une nouvelle politique économique et sociale, par Jean CHATELAIS, Président du Groupe Communiste et Républicain à la Région Basse-Normandie

La situation économique et sociale s'est durement dégradée depuis quelques mois. La situation de l'emploi est des plus préoccupantes, Honeywell, Plysolor, Carrefour, ... ce sont des centaines d'emplois qui disparaissent. Ces pertes récentes s'ajoutent à toutes les pertes d'emploi que notre groupe n'a cessé de dénoncer. En 10 années de gouvernement de droite, ce sont des milliers d'emplois industriels qui ont disparus dans notre Région.

Nous avions, il y a tout juste un an, insisté pour qu'un fonds soit mis en place pour venir en aide des PME dont les trésoreries étaient mises à mal par la baisse de l'activité et le désengagement des banques. Depuis son élection, le Gouvernement a accompli un certain nombre d'actes parmi lesquels la fin du bouclier fiscal, l'augmentation de la prime de rentrée scolaire, des mesures d'urgence dans certaines écoles, l'abrogation de la TVA sociale, le blocage des loyers, le retour à un impôt sur la fortune et la création d'emplois d'avenir. Autant de mesures que nous avons soutenues, qui auront un impact positif pour les citoyens de notre Région.

**Nous regrettons la trop faible augmentation du SMIC et la non augmentation des prestations et des minima sociaux** qui sont, à notre avis, des marqueurs forts d'une politique de gauche. Nous sommes de ceux qui pensons que si cela va si mal en France et en Europe, ce n'est pas parce que les salaires sont trop élevés, mais parce qu'ils sont pressurés, et en Basse-Normandie, c'est une question très sensible. Le Président de la République a fixé le cap de l'inversion de la courbe du chômage, ce cap, nous voulons contribuer à ce qu'il soit atteint parce qu'il est ambitieux et nécessaire. Ambitieux, car – je le disais tout à l'heure – la situation créée par la droite en 10 années est catastrophique. Nécessaire, car il n'est plus admissible de voir les chiffres du chômage battre des records dans notre Région qui, si cela devait continuer, n'aurait plus d'avenir.

**Les communistes veulent créer, ici, dans notre Région, de l'avenir, en inventant ensemble un nouveau projet industriel et de grands services publics**, en lien avec l'indispensable métamorphose écologique. Le Gouvernement se fixe comme priorité l'emploi, c'est une bonne chose, c'est aussi la priorité que se fixent nos concitoyens. Dans cette **bataille pour l'emploi, deux décisions notamment toucheront notablement notre Région** : d'abord, la confirmation que **les Régions seront pilotes des politiques de développement économique** sur notre territoire, c'est une bonne chose ; enfin, **la création de la Banque Publique d'Investissement**, qui peut être un très bon instrument, un très bon outil pour le développement des PME notamment. Attention cependant à ce que les moyens financiers de ces politiques accompagnent réellement les projets. **Participer au capital de la BPI ou piloter le développement économique et l'innovation implique d'en avoir les moyens financiers**. Cela exige aussi de définir une politique claire qui s'attaque au monde de la finance, plus préoccupé de réaliser des profits que de créer des emplois. Il faut donc se donner les moyens financiers d'une nouvelle politique économique et sociale.

Nous sommes inquiets de ce que nous entendons pour le moment sur les orientations de la future Loi de Finances pour 2013. En effet, en annonçant 10 milliards de réduction de crédits utiles, nous pensons que nous allons affecter gravement la qualité des services publics et par là même le niveau de l'emploi dans ces services publics. En annonçant également 10 milliards d'augmentation des impôts des particuliers, nous irons sans doute bien au-delà des seuls hauts contribuables, privant ainsi les ménages de ressources qui auraient alimentées la consommation, et donc l'économie et l'emploi. Pourquoi ne pas prélever, par exemple, sur les dividendes du CAC 40, 38 milliards annoncés cette année, soit plus 5% ? Plus de justice, c'est prendre l'argent là où il est, c'est donc s'attaquer résolument au pouvoir de la finance, même si elle se déplace en Belgique.

Nous avons apprécié l'ensemble des orientations prises le week-end dernier en matière de politique environnementale. **Nous regrettons cependant que l'on associe toujours cotisation supplémentaire et écologie**. Cela ne nous permettra pas de gagner la mobilisation de toute la société à la réussite de la transition écologique, qui pourrait être porteuse d'emplois. Là aussi, il faut faire contribuer les très grandes entreprises et les marchés financiers pour se donner les moyens réels de cette transition écologique.

# PACTE BUDGETAIRE EUROPEEN

Lors de la dernière assemblée plénière du 20 septembre 2012, **le groupe régional des élus Communistes et Républicains est intervenu pour dire son opposition au vote du traité européen** par les Députés et Sénateurs au Parlement.

Notre opposition totale à la ratification au Parlement du Traité Sarkozy-Merkel, sans aucun débat dans notre pays et dans notre Région, est connue. Les sondages ne sont que des sondages, certes, mais tous indiquent, d'une part, que **les Français veulent être consultés**, et d'autre part, que, très attentifs à ce qui se fait en Europe, ils ont compris que l'austérité pratiquée contre les peuples nous enfonçait toujours plus dans la crise. **Ils ont compris qu'aux mots « réduction des déficits » était toujours associé « baisse des dépenses publiques et sociales ».**

Est-il raisonnable de confier les pleins pouvoirs à une instance non élue, la Commission Européenne, pour décider des budgets des nations et surveiller que les Etats réduisent bien les crédits accordés à l'hôpital, les crédits pour le logement, pour l'école, pour La Poste, pour les transports, pour la Sécurité Sociale, pour les retraites, et les crédits des collectivités locales, dont la nôtre ? Est-ce bien raisonnable d'accepter de se voir imposer des contre-réformes des droits sociaux et économiques des droits du travail ?

Il y a pour nous un lien direct entre la politique que se propose de mener le Gouvernement et ce Traité Européen. Nous sommes engagés dans une mobilisation de grande ampleur contre ce Traité, nous voulons un référendum, et nous voulons construire cette mobilisation au nom même de l'engagement de François Hollande de renégocier ce texte.

Nous sommes convaincus **qu'il est possible pour notre Région d'être un acteur décisif du changement** voulu par les électeurs qui ont lourdement sanctionné la droite et sa politique.

Nous sommes convaincus **qu'il est nécessaire d'explorer et de mettre en place des politiques nouvelles en matière industrielle, en matière de services publics, en matière de transition écologique et en matière d'innovation.**

Nous sommes convaincus que **notre majorité saura se mobiliser pour obtenir les moyens financiers nécessaires à la mise en place de politiques nouvelles** pour nos concitoyens, politiques auxquelles nous aspirons tous depuis 2004 et que nous retrouverons une fiscalité propre créatrice de politiques ambitieuses.

**Attentifs et constructifs, les Communistes seront à vos cotés dans ces objectifs.**

***Lettre ouverte aux parlementaires de gauche  
de Basse-Normandie***

Les élus régionaux communistes se sont félicité que se soit exprimée avec force la volonté de changement des françaises et des français. Nous avons avec elles et eux la volonté de contribuer à la réussite de ce changement.

C'est dans cet esprit que **nous avons notamment rappelé les conséquences désastreuses pour notre Région de voir les budgets des collectivités**, donc du Conseil Régional de Basse-Normandie, **soumis de fait au contrôle de la commission de Bruxelles** qui lui imposera une politique d'austérité aussi infondée qu'inefficace. Nous nous opposons à cette remise en cause du principe de libre administration des collectivités locales, principe pourtant réaffirmé par la révision constitutionnelle de 2003.

Lors de la campagne électorale, **le Président de la République avait pris l'engagement** (engagement n°11 de ses 60 propositions) **de renégocier le Traité** pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) dans l'Union économique et monétaire, dit Pacte budgétaire, signé par Nicolas Sarkozy et 24 autres dirigeants européens le 2 mars dernier. Il avait précisé lui-même les trois points clés de cette renégociation : la possibilité pour la Banque Centrale Européenne de financer directement les États, la mise en place d'euro-obligations pour que les pays de la zone euro puissent emprunter solidairement, et des mesures de relance de la « croissance » en Europe.

Lors du sommet européen réuni à Bruxelles les 28 et 29 juin dernier, aucune de ces conditions n'a pu être réunies : seul un pacte pour la croissance comportant des mesures de libéralisations et de libre échange, l'obédience à de nouveaux règlements élargissant les pouvoirs de la Commission européenne (« 6 pack ») ou renforçant le contrôle des pays de la zone euro en difficulté (« 2 pack »), et le déploiement de 120 milliards d'euros a été adopté en plus du traité. Ce montant dérisoire (inférieur à 1% du PIB européen) est composé pour moitié de fonds structurels déjà votés et programmés, et pour moitié de prêts hypothétiques de la Banque Européenne d'Investissement pour des grands projets d'investissements privés dont on ne connaît encore rien.

Pourtant, **la relance de l'activité économique en Europe est indispensable**. Une telle ambition se heurterait inévitablement à la logique d'un traité qui prétend inscrire dans le marbre les politiques d'austérité en interdisant définitivement tout déficit structurel supérieur à 0,5% aux états européens. L'aide aux pays en difficulté, prévue par le Mécanisme Européen de Stabilité (MES), sera en outre conditionnée à l'application de plans d'austérité, de privatisation et de libéralisation, déjà à l'œuvre dans plusieurs pays d'Europe et dont les résultats sont d'ores et déjà désastreux.

**Ce traité marque également une nouvelle étape dans la dérive antidémocratique de la construction européenne**. Ainsi, il prévoit des sanctions automatiques contre les pays contrevenants aux mesures de discipline budgétaire, mettant la politique économique des Etats européens sous la coupe de la Troïka (BCE, FMI, Commission Européenne) au détriment des peuples. Cette logique alimente le cercle vicieux de la dépression en approfondissant encore le fossé qui sépare les peuples de la construction européenne.

**Déjà en 2005, les Français avaient exprimé par référendum leur rejet de cette construction libérale et autoritaire de l'Union Européenne en rejetant le Traité Constitutionnel Européen (TCE)**. Depuis, à l'initiative de Nicolas Sarkozy, ce traité a été adopté en catimini par le parlement sans aucun débat public. Il faut rompre avec cette logique politique !

**François Hollande a annoncé sa volonté de faire ratifier ce traité par la voix parlementaire dans les plus brefs délais. Nous regrettons cette procédure. Sur de tels enjeux la parole doit revenir au peuple**. C'est pourquoi nous appelons à l'organisation d'un référendum.

**Comme parlementaires, votre responsabilité est directement engagée**. Les enjeux politiques et économiques de ce traité sont considérables. Ce traité est un obstacle à la politique de relance indispensable pour sortir de la crise. Le Groupe Communiste et Républicain de la Région Basse Normandie vous appelle solennellement à ne pas ratifier le traité.

Le moment n'est pas à entériner des choix d'austérité qui sont une des causes de la crise et de son aggravation. **L'heure est à la refondation sociale, démocratique et écologique de l'Europe**. Cet engagement pour la réorientation en profondeur du projet européen fonde notre appel, avec de très nombreuses forces en France et en Europe, à s'opposer au Traité.

Jean CHATELAIS

Alain CIVILISE

Marie-Jeanne GOBERT

Pierre MOURARET

## Bilan 2011 des TER, par Pierre MOURARET

L'année 2011 a été marquée par un maintien du trafic, alors que de nombreux travaux ont pénalisé l'exploitation de certaines lignes régionales (Caen – Rennes, Caen – Rouen et Caen – Alençon – Le Mans). Si on prend plus spécifiquement les lignes où il n'y a pas eu de travaux, on constate que la progression continue de manière très forte, puisque la ligne Lisieux – Caen – Cherbourg a progressé de 4%, la ligne Caen – Saint-Lô a progressé de 5,5% et la ligne Deauville – Trouville – Dives – Cabourg a progressé de 10%. Globalement, on dénombre 4,2 millions de voyageurs et plus de 57.000 abonnés. Deuxième point à souligner, l'amélioration de la ponctualité : le plan d'action TER mis en place a permis d'atteindre un taux de ponctualité de 94,9%, dépassant l'objectif annuel de 94,5%, faisant ainsi de la Basse-Normandie la 5<sup>ème</sup> Région en matière de ponctualité.

Cette année a vu aussi la Région poursuivre une **politique volontariste en faveur du TER** : mise en place du 3<sup>ème</sup> aller-retour Caen – Rennes (1 M€ par an, mais qui répond aux demandes des usagers), travaux de modernisation sur l'infrastructure entre Mézidon et Alençon et sur l'axe Caen – Rennes (16 M€), poursuite de la rénovation des gares (plus de la moitié des gares sont maintenant rénovées) et modification du parc de matériel TER visant à améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, la Région a financé la construction des rames Régiolis attendues sur Paris – Granville à partir de fin 2013. Au total, c'est un investissement de 150 M€.

Nous avons aussi une **politique tarifaire très ambitieuse**, qui est le fer de lance du développement du TER. On voit bien le rapport direct entre les efforts qui sont faits en matière tarifaire et la fréquentation des trains. Les personnes les plus démunies ont bénéficié des Passeport Solitari'Ter offrant des réductions de 80% (+20%). Les jeunes ont profité des abonnements Boos'Ter qui offrent jusqu'à 80% de réduction (+3%) et des @too Transports TER pour les déplacements occasionnels (+24%). Pour les déplacements quotidiens ou fréquents liés au travail, les bas-normands ont également privilégié les abonnements TER (+7% d'abonnés Liber'Ter). D'autre part, nous avons eu aussi un progrès sensible dans tout ce qui concerne l'intermodalité, et notamment nos titres Liber'Ter+ et Boos'Ter+, qui permettent de combiner à la fois les TER et les réseaux urbains. Là encore, on a augmenté de 40% leur utilisation, ce qui est très important.

Enfin, je terminerai par un dernier point qui porte sur les **perspectives de développement pour l'avenir**. Notre cap, c'est notre Plan Rail 2020. Ce cap, c'est l'innovation : innovation dans la billettique avec une tarification unique, nous allons le mettre en place en 2013 ; innovation dans l'intermodalité, en développant l'usage du vélo en lien avec le TER, nous sommes une des Régions en pointe dans ce domaine ; - innovation dans la gouvernance, avec la mise en place d'un observatoire de la régularité des TER ; innovation dans la mise en place de nouveaux transports collectifs adaptés, comme le Passeport pour la Baie du Mont-Saint-Michel, avec des résultats très encourageants en matière de fréquentation touristique, ou des tarifications pour les grands événements, on l'a fait pour le festival de Beauregard ; continuer à innover dans l'information des voyageurs, en améliorant notre site [commentjyvais.fr](http://commentjyvais.fr), notamment avec des informations sur la mobilité et l'emploi, en y intégrant les horaires des dessertes aériennes, les horaires des dessertes maritimes, ce qui fait maintenant de ce site un outil complet en matière d'information de transport.

## Motion Amiante - Honeywell

L'adoption par les élus régionaux d'une motion dénonçant les conditions d'abandon par la direction d'Honeywell de ses salariés, Pierre MOURARET a rappelé le combat qu'il a mené pour les ouvriers de Tréfinmétaux de Dives-sur-Mer. Dans les deux cas, les salariés ont été exposés des décennies à l'amiante, une exposition dont nous connaissons aujourd'hui les effets dramatiques sur la santé publique.

Dives-sur-Mer comptabilise aujourd'hui 50 décès directement liés à l'amiante. L'entreprise Tréfinmétaux ayant fermée en 1986, ce n'est que 25 à 30 ans plus tard que les décès surviennent. Cette entreprise a été inscrite en mars 2007 sur la liste des sites amiantés, puis retirée suite à un jugement de la Cour d'Appel de Nantes en octobre 2010. En conséquence de quoi, les salariés dont le dossier n'avait pas été traité, ou qui ne l'avaient pas encore déposé ne peuvent plus bénéficier d'une mesure de départ en retraite anticipée.

En conséquence, le Conseil Régional de Basse-Normandie :

Dénonce l'absence de désamiantage et dépoussiérage par Honeywell sur son site de Condé-sur-Noireau, qui expose aujourd'hui encore les salariés à l'amiante ;

Exprime son soutien à ces salariés et anciens salariés dans leur combat pour une reconnaissance de leur statut à quelques mois de la fermeture de l'usine ;

Demande au Gouvernement de réviser l'arrêté de classement du site en reportant à la date de fermeture effective des installations, prévue pour juin 2013, le terme de la période d'exposition à l'amiante de tous les salariés ou anciens salariés concernés ;

Demande au Gouvernement, concernant Tréfinmétaux, de prendre un nouvel arrêté qui mettra un point final positif à cette douloureuse affaire.